

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 10 août 2022

### **EHPAD de Lorcy : le Tribunal administratif maintient l'interdiction de nouvelles admissions**

L'EHPAD « Hostellerie du Château » à Lorcy, appartenant au groupe Bridge Résidences Holding, a été inspecté de manière inopinée à deux reprises, les 17 mars et 27 avril 2022, par les services du Département du Loiret et de l'ARS Centre-Val de Loire. Ayant constaté des défaillances susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des résidents, le Loiret et l'ARS ont demandé la mise en place immédiate d'actions correctrices.

La seconde visite a confirmé la persistance de dysfonctionnements graves, tels que l'insuffisance de professionnels infirmiers sur les plages horaires prévues dans les effectifs de fonctionnement et de sécurité ou encore l'absence de suivi médical.

Le Tribunal administratif d'Orléans a rendu ce mardi 9 août sa décision à la suite du référé-suspension du Groupe Bridge contestant la mesure de non-admission de nouveaux résidents prise par le Département et l'ARS, en l'absence de remédiation aux manquements constatés lors de deux inspections au sein de l'EHPAD de Lorcy.

Le Tribunal administratif confirme la mesure de non-admission de nouveaux résidents. Il demande cependant au Département et à l'ARS de réexaminer la possibilité de nouvelles admissions sous un délai d'un mois, à partir des éléments que l'établissement aura communiqués.

Le Département et l'ARS rencontreront le groupe Bridge pour lui demander de présenter les mesures correctives pérennes qu'il a prises depuis ces inspections, d'ici début septembre. En fonction des réponses du groupe Bridge, le Département et l'ARS pourront prendre de nouvelles mesures relatives à l'activité de l'EHPAD de Lorcy.

#### **Contacts presse :**

ARS Centre-Val de Loire :

*Christophe LUGNOT-ALBRECHT – Directeur de cabinet*

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)

Conseil départemental du Loiret :

*Elie POUPIN – Attaché de presse*

Tél. : 02 38 25 43 38 – 07 86 84 06 54 / [elie.poupin@loiret.fr](mailto:elie.poupin@loiret.fr)